



## Le Mot du MAIRE



Année commence toujours en musique avec le rendez-vous attendu de l'opérette ! Une fois encore, le spectacle lyrique a fait le plein.

Mais cette année, quelques changements sont à noter : c'est au sein du nouvel auditorium d'Artois Expo que les représentations des Mousquetaires au Couvent ont eu lieu offrant ainsi d'excellentes conditions d'écoute et de confort aux spectateurs.

Avec l'œuvre de Louis Varney, l'année 2014 a ainsi débuté en beauté et dans la joie par des éclats de rire ! C'est aussi la dernière fois que je vous adresse mes vœux en tant que maire.

Pour ma part, 2014 est une année particulière. Après 31 ans à exercer le mandat de maire avec passion et avec la volonté de servir la population, je ne brigue pas de nouveau ce mandat pour me consacrer exclusivement à la Communauté Urbaine d'Arras où se prépare également l'avenir de notre territoire. 31 ans à construire avec vous et pour vous une ville agréable et attractive, rayonnante et solidaire ! Belle année 2014 à tous !

Bien immercuriennement,  
Jean-Pierre DELEURY





## Cérémonie

### Une cérémonie émouvante empreinte de nostalgie et de bonheur



Aux sons cuivrés du magnifique quintette de cuivres FlashBrass, les habitants ont pris place vendredi 10 janvier salle Jean Zay pour la cérémonie des vœux, la 31e et dernière cérémonie de Jean-Pierre Deleury en tant que maire. La salle était comble pour saluer et écouter le premier édile.

Un film réalisé par le service communication à partir de vidéos réalisées par l'AAS auprès des associations immercuriennes a mis en lumière le dynamisme associatif de la ville.

Puis une table ronde avec cinq adjoints menée par le présentateur Geoffrey Bailleul a permis d'évoquer différents thèmes. Celui de l'extension de l'EHPAD et les échanges intergénérationnels a été abordé par Armelle Danvin, chargée de l'action sociale, des personnes âgées et de l'EHPAD. Christophe Lourme, chargé de l'animation, des fêtes, de la culture, vie commerciale et organisation de la vie associative a évoqué le dynamisme associatif de la ville avec ses 55 associations et plus de 2000 adhérents (soit un tiers de la population).

Le développement harmonieux de l'habitat avec les parcours résidentiels et la mixité sociale a été souligné par Nicolas Kusmierk, chargé de l'aménagement, habitat et urbanisme, travaux.

Jean-Claude Desfachelle, chargé de l'environnement et du développement durable, a évoqué le développement durable et l'éducation à l'environnement des écoliers immercuriens.

L'importance du tissu sportif et les temps d'activités périscolaires ont été rappelés par Christian Béharelle, chargé des sports, des centres de loisirs et de la jeunesse.

« Que cela passe vite 30 ans ! » s'est exclamé Jean-Pierre Deleury à la tribune. Le maire a remercié

les Immercuriens pour leur confiance « sans cesse renouvelée ».

« Que du bonheur ! C'est la passion, la volonté de servir le bien public qui m'ont toujours animé. » Il a sorti de sa poche deux objets : un mètre-ruban venu de son beau-père, Jean Fleurquin pour le « tour de tête » et un couteau suisse confisqué à un jeune garçon.

#### Bonheur et passion

Avec nostalgie, il a parcouru la collection de Liaisons et a tenu d'ailleurs à remercier tous les bénévoles qui le diffusent : de la Brayelle à la création des résidences Bellemotte, Rosati et la Cité d'Hervin, en passant par la Maison du Temps Libre, l'inauguration de l'école du Petit Pont de Bois en présence d'Yves Duteil, la destruction de la Malterie Laurent, la naissance en 1994 de Ch'Grand Louis et Tite Rosa, les géants immercuriens, le rassemblement des Saint-Laurent, l'ouverture du parc d'Immercourt, l'inauguration de la salle Jean Zay, celle de la Base d'eaux vives par Pierre Mauroy, l'ouverture des parcs municipaux en 1997, la création de l'EHPAD, le complexe sportif G. Cuvilly, le bâtiment des services techniques, l'accueil des pompiers du Département, la publication de l'Histoire de Saint-Laurent-Blangy par le CERI, repas de l'an 2000, le départ du secrétaire général André Dubuisson, la disparition de Jean-Paul Fleurquin, collaborateur de la première heure, le rendez-vous de l'opérette, l'ouverture de la bibliothèque, l'arrivée de Delphine Cambronne la directrice générale des services, la création de la crèche, du terrain synthétique, l'agrandissement de l'Hôtel de ville, l'aménagement de la Place de la Mairie, la chaîne humaine pour la commémoration de la bataille d'Arras, la naissance d'Actiparc mais aussi la disparition de plusieurs entreprises



dont la dernière grande Meryl Fiber.

La ville compte néanmoins 135 emplois pour 100 actifs, et le territoire de la CUA est l'un des plus attractifs.

Le maire a tenu à saluer les bénévoles de l'AVI, toujours présents aux rendez-vous sur le terrain dans une ville festive et dynamique. « Pas de place pour l'ennui ! »

Jean-Pierre Deleury a célébré 1000 mariages ! L'Harmonie a fêté son 120e anniversaire **Bonheur et passion** « et ça continue ! » Le Pôle nautique poursuit sa belle lancée des JO depuis Séoul, Athènes, Pékin, Londres et bientôt Rio. La quatrième fleur, le son et lumière, Tchicou Parc contribuent à faire de Saint-Laurent-Blangy une ville rayonnante, attractive et solidaire avec les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire et le partenariat avec Rosso. « Les Immercuriens ont le cœur généreux ! Il faut laisser place à l'espoir et place à l'avenir ! », a conclu le premier magistrat, qui a remercié son épouse « sans qui rien n'aurait été possible ! »

Jean-Pierre Deleury a décidé de poursuivre son travail au sein de la Communauté Urbaine d'Arras et sera présent sur la liste conduite par Nicolas Desfachelle.



## Festivités

### Un régal d'opéra comique avec les Mousquetaires au couvent

Changeement de décor pour l'opérette immercurienne et sacré succès !

C'est à Artois Expo dans le nouvel auditorium, que se sont déroulées les deux représentations de l'opérette samedi 11 et dimanche 12 janvier. Les deux séances affichaient complet.

La jauge de la salle est plus petite que la salle Jean Zay, mais les conditions de confort et d'acoustique ont enchanté les spectateurs, qui ont été accueillis par l'équipe de l'AVI, costumée en référence à l'œuvre.

L'œuvre magnifique proposée a d'ailleurs également contribué à réjouir les esprits ! Les Mousquetaires au couvent, opéra comique en trois actes de Louis Varney, sur un livret de Paul Ferrier et Jules Prével est une œuvre délicieusement polissonne qui n'a pas manqué de faire rire aux éclats le public !

Quand les Mousquetaires sont au couvent, les rires fusent !

Le deuxième acte se termine d'ailleurs avec

un moment de folie et surtout une énorme et joyeuse pagaille dans la salle d'études du couvent où tout le monde se retrouve sens dessus-dessous, après le sermon sur l'Amour d'un mousquetaire déguisé en moine.

La formidable mise en scène de Renaud Sorel a été très appréciée. Les talentueux chanteurs solistes, choristes du Choeur Bravissimo et musiciens de l'orchestre lyrique Jacques Offenbach ont proposé une interprétation magnifique de l'œuvre, dirigée de main de maître par le chef d'orchestre Pierre Camier.

Le public d'amoureux de l'opérette était aux anges. Ceux qui découvraient l'opérette, comme les écoliers venus assister à la répétition générale vendredi soir, se sont également laissés séduire par le charme de cet opéra comique.

Le public a quitté l'auditorium le sourire aux lèvres, heureux d'avoir passé un excellent moment.





## Bientôt 35 logements locatifs à la nouvelle résidence Raoul Thibaut



La première pierre de la nouvelle résidence Raoul Thibaut, située avenue Thibaut, a été posée mardi 17 décembre par Philippe Rappeneau, président de la Communauté Urbaine d'Arras, Nicolas Desfachelle, conseiller général et Jean-Pierre Deleury, maire. Cette cérémonie a eu lieu également en présence de la fille et de la femme de Raoul Thibaut, illustre prédécesseur de Jean-Pierre Deleury à la mairie de Saint-Laurent-Blangy de 1968 à 1982. Située à l'angle de la rue de la Ternoise et de l'avenue Raoul Thibaut, la résidence

comprendra 35 logements locatifs sociaux construits pour le bailleur SA du Hainaut, qui compte près de 150 logements sur la commune. Une opération menée dans le cadre du renouvellement urbain du quartier des Nouvelles résidences. «Site associé ANRU», la résidence comprendra 8 logements de type 2, 21 logements de type 3 et 6 logements de type 4. Neuf logements de ce programme seront attribués dans le cadre du relogement des familles des bâtiments Aigoual et Forez, destinés à être démolis à la fin 2014. La livraison de la résidence est prévue pour

septembre 2014. Le coût total de l'opération s'élève à 5 264 395 euros TTC, soit 150 411 euros par logement. Un financement qui outre les prêts (2 993 800 euros) et les fonds propres de la SA du Hainaut (1 067 011 euros) est assuré avec le concours de subventions de l'Etat (45 000 euros), de l'ANRU (414 984 euros), de la CUA (555 000 euros), d'Astria (79 800 euros) et de la Région (108 000 euros). La situation géographique de cette résidence est idéale à proximité des grands axes (RN 50, autoroute), des lignes de bus, des commerces et du centre-ville de Saint-Laurent-Blangy.



## La rue des Cévennes est ouverte en sens unique



Désormais la rue des Cévennes peut être empruntée en sens unique dans le sens descendant, de l'avenue Thibaut à la rue de la Sambre. Le bus scolaire emprunte cette voie et dépose désormais les enfants face à la nouvelle entrée de l'école Langevin. Un parking dépose-minute permet aux parents de déposer leurs enfants devant l'école. Afin de ne pas encombrer la voie, particulièrement lorsque le bus doit déposer les enfants, les parents sont invités à disposer du parking situé derrière le cyber-espace.

La mise en circulation en double sens ne sera possible, rappelons-le, que lorsque les bâtiments Aigoual et Le Forez seront démolis.



## Une première pierre pour l'extension de l'EHPAD



La pose de première pierre de cette extension a lieu ce vendredi 24 janvier.

Ouvert en avril 1997, l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes), dirigé par Didier Ledhé, est prêt pour sa métamorphose !

De 68 places, la capacité d'accueil passera à 98 places dont 92 places d'hébergement avec 14 places pour les malades d'Alzheimer. Les places supplémentaires comprennent 17 lits d'hébergement supplémentaires, 5 lits d'hébergement temporaire Alzheimer (hébergement de 15 jours à trois mois), 6 places en accueil de jour et 2 places en accueil de nuit.

Les travaux commenceront le 1er février avec pour la première année, la construction des parties neuves soit une aile supplémentaire sur trois niveaux, rez-de-jardin, rez-de chaussée, et étage et l'agrandissement de l'unité Alzheimer.

De fin 2014 à 2015, six chambres seront réhabilitées. En avril 2015, les nouvelles chambres seront terminées et mises à disposition ainsi que les six places d'accueil de jour.

Pour finir jusque fin 2015, les travaux consisteront en la remise aux nouvelles normes des bâtiments actuels de l'établissement et en la création de locaux pour le stockage du matériel, pour la lingerie, la création de bureaux et de relais soins (mini-infirmerie).

Un moment historique dans l'histoire de l'établissement.





## Aménagement

La réglementation Lexige que 2 % des places de parking existantes soient réservées au stationnement des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

A Saint-Laurent-Blangy, 71 places handicapées sont actuellement accessibles (elles étaient 60 en 2010), soit bien plus de 2%.

Il ne peut y avoir d'attribution personnelle de telles places. Les places handicapées sont accessibles aux personnes disposant d'une carte de stationnement pour personnes handicapées. Cette carte n'est plus accordée en fonction du taux d'invalidité de la personne (autrefois 80 %) mais au regard des seules difficultés de déplacement de la personne.

Les demandes d'obtention doivent être réalisées auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ou du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) pour les personnes qui relèvent du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

La carte de stationnement est délivrée par le préfet qui suit obligatoirement l'avis du médecin instructeur. Sa durée de validité peut être limitée (au moins un an) ou illimitée.

## Stationnements réservés aux personnes handicapées



Quand une voirie est réaménagée, de nouvelles places réservées sont créées. Et quand un parking est créé, une place est réservée pour 50 places de stationnement créées. Et une deuxième, dès 51 places créées.

Parfois la création de telles places n'est pas possible dans certaines rues. Il faut en effet certaines conditions : la bordure doit être d'une hauteur inférieure à 3 cm maxi. Une place traditionnelle a besoin de 2 m de large, une place handicapée 2,80 m. Par ailleurs, un trottoir doit être large d'au moins un mètre. Il faut un trottoir d'1,80 m à l'origine pour pouvoir créer une place et laisser un mètre pour les piétons. Si aménager une place devant le domicile de chaque personne handicapée n'est pas possible, il existe en revanche des places à proximité dans chaque quartier et il s'en crée encore régulièrement.

## Cadre de vie

### Un nouveau centre médical

trois transferts de cabinets.

Auparavant installé dans le cabinet médical, rue de Cheverny, Matthieu Vendel a fait ce choix à l'occasion de l'installation de sa femme Céline Vendel en tant que libérale. La proposition a été ouverte aux infirmières, qui voyaient l'échéance de la mise aux normes arriver sans avoir la possibilité d'aménager leurs propres locaux. Par ailleurs, elles pratiquent de plus en plus de soins en cabinet.

Bien situé, le centre est très visible et dispose de facilités de stationnement dans la rue. Il est spacieux et chacun dispose en outre d'une salle d'attente.

Les cinq professionnels forment une bonne équipe et s'entendent très bien.

**Céline Vendel, diététicienne et nutritionniste :**

06 13 28 18 93

**Docteur Matthieu Vendel :**

03 21 71 53 37

**Paola Bassé et Nadine Beugnet :**

03 21 58 38 02

**Laurence Leprêtre :**

03 21 55 10 15



Au 1 rue Emile Zola se trouve désormais un cabinet médical. La jolie maison accueille depuis le lundi 13 janvier Céline Vendel, diététicienne, nutritionniste. Elle sera rejointe le lundi 3 février par son mari Matthieu Vendel, médecin généraliste et par trois infirmières, Laurence Prêtre, Paola Bassé et Nadine Beugnet, qui travaillaient déjà à deux en cabinet.

Ce centre médical aménagé aux normes 2015 pour accueillir les personnes à mobilité réduite est donc un regroupement issu de

## Sports

### Le Dijon Football Côte d'Or à Saint-Laurent-Blangy !



Sur le chemin de Lens, la veille de son match, Dijon Football Côte d'Or s'est arrêté sur le terrain synthétique de Saint-Laurent-Blangy vendredi 17 janvier pour un entraînement... sous la pluie.



Cybile C. Photography

### Romane-Lily Delangue et Marie-Amélie Prince aux championnats de France

Les parcours individuels en gymnastique rythmique se terminent pour la SIG. Deux gymnastes se sont particulièrement illustrés : Romane-Lily Delangue, championne départementale, régionale, inter-régionale est qualifiée aux massues et mains libres en fédérale minime pour les championnats de France à Belfort les 25 et 26 janvier. Marie-Amélie Prince termine 3e inter-régionale et est qualifiée pour les championnats de France en ruban. Elle concourt en catégorie critérium cadette. A l'issue des championnats de France commenceront les compétitions par équipe en gymnastique rythmique.

Côté gym artistique, dimanche 19 janvier, la SIB accueillait une compétition départementale individuels (division régionale et inter-régionale). Et les 1er et 2 février, place à la compétition au même niveau par équipes.



## Brèves



### Au service du public

La cérémonie des vœux au personnel mardi 14 janvier a été l'occasion de mettre à l'honneur les nouveaux retraités : Jean-Michel Vergnaud entré à la ville en 1999 et Joseph Elarbi entré à la ville en 2004. M. Daniel Martel était excusé. Nathalie Guérin, Nathalie Hermetz et Fabienne Letho-Duclos ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale argent (20 ans), Emile Dégardin la médaille vermeil (30 ans) et Myriam Ayrole la médaille or (35 ans).

### Un sympathique repas de Noël



Les salons du Pré fleuri ont accueilli dimanche 22 décembre le repas de Noël des seniors immercuriens. Près de 300 seniors, dont quinze résidents de l'EHPAD, étaient présents et il y régnait une excellente ambiance !



### Accueil de loisirs vacances d'hiver

Les enfants seront accueillis du 24 février au 7 mars prochains.

Horaires : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Renseignements et inscriptions au service des sports

Tél : 03 21 15 09 02.

Mail : sports.loisirs@saint-laurent-blangy.fr

inscriptions au service des sports (base nautique) : du 10 au 14 février\*

\*dans la limite des places disponibles

Vous pouvez également vous inscrire directement sur le Portail Famille sur le site internet de la ville (si vous avez préalablement obtenu votre identifiant et mot de passe en mairie.)

www.saint-laurent-blangy.fr

http://saint-laurent-blangy.portail-familles.net/



### Des colis pour les seniors



Samedi 21 décembre, 424 colis (283 colis simples et 141 colis doubles) ont été distribués aux seniors immercuriens de plus de 65 ans. Les élus, les bénévoles de l'AVI et les distributeurs de Liaisons se sont mobilisés pour cette distribution de produits festifs.

### Réunion « de famille » des distributeurs de Liaisons



## État civil

### Naissances :

Jules RIVET, né le 07 décembre 2013 à Arras  
Abigaëlle VANDENBUSSCHE, née le 09 décembre 2013 à Arras  
Noam CARIDROIT, né le 09 décembre 2013 à Arras  
Lou DEMARQUE, née le 13 décembre 2013 à Arras  
Lucas DELMOTTE, né le 13 décembre 2013 à Arras  
Youlian LAURENT, né le 20 décembre 2013 à Arras  
Mia LÉVIS, née le 20 décembre 2013 à Arras  
Rafael LE BARS, né le 22 décembre 2013 à Arras  
Enaël GORRIEZ, né le 22 décembre 2013 à Arras

### Mariages :

M. FELLAG Saïd et Mme THOMAS Monique, le 11 janvier 2014

### Décès :

Madame SÉNÉCHAL Marie-Louise, le 14 décembre 2013 à ARRAS  
Madame veuve GOUBET née SAVARY Rachel, le 22 décembre 2013 à Saint-Laurent-Blangy  
Monsieur DELOFFRE Serge, le 20 décembre 2013 à SAINT-VÉRAN (Hautes-Alpes)  
Monsieur EVRARD Charles, le 24 décembre 2013 à ARRAS  
Madame veuve LEROY née SCHENK Johanna, le 31 décembre 2013 à Saint-Laurent-Blangy  
Madame BONNART née DUPAYAGE Andrée, le 31 décembre 2013 à Arras  
Monsieur THÉRY Maurice, le 13 janvier 2014 à Saint-Laurent-Blangy  
Madame veuve NIEDERLENDER née BEAUVISAGE Jeannine, le 14 janvier 2014 à Saint-Laurent-Blangy

### -JANVIER 2014-

#### Dimanche 26 Janvier

Maison du temps libre, fête des 30 ans du Judo club

### -FÉVRIER 2014-

#### Vendredi 31 janvier, samedi 1er et dimanche 2 février

Salle des fêtes, théâtre La colombine au profit des Resto du cœur et de l'association Marche avec Liam

#### Dimanche 2 février

à partir de 8h,

Randonnée pédestre de la vallée de la Scarpe

#### Mercredi 5 février

Maison du temps libre, 9h30 à 12h -14h à 19h, Don du Sang

#### Lundi 4 février au dimanche 16 février

Salle des fêtes, spectacle de l'Atelier artistique

#### Samedi 8 février

Salle des fêtes, concert de l'ensemble chorale, Arpège

#### Dimanche 9 février

Salle des fêtes, loto de l'Étoile sportive

Retrouvez tout le calendrier sur le site de Saint-Laurent-Blangy.fr



# Saint-Laurent-Blangy

Dimanche 2 Février 2014

## RANDONNÉE PÉDESTRE

De la vallée de la Scarpe

St-Laurent-Blangy

Parcours 7/14/21 km

Inscriptions de 8h à 9h30

à la Maison du temps libre

30<sup>ème</sup>  
Edition

Renseignements au  
Service des Sports  
tél: 03 21 73 10 87

[www.saint-laurent-blangy.fr](http://www.saint-laurent-blangy.fr)  
[sports@saint-laurent-blangy.fr](mailto:sports@saint-laurent-blangy.fr)

Clôture de la manifestation  
à 13h30

Frais d'inscription 2 €  
Lot à chaque arrivant

facebook

J'AIME  
Rendez-vous sur  
Facebook



[www.saint-laurent-blangy.fr](http://www.saint-laurent-blangy.fr)